

MASTER

DROIT

PARCOURS
DROIT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIEDESCRIPTIF
DE LA FORMATION

Le master mention Droit vise à donner une formation juridique approfondie adaptée au contexte calédonien. Parce qu'il est ancré dans le droit et la vie économique de la Nouvelle-Calédonie, les enseignements dispensés transcendent la distinction traditionnelle entre droit public et droit privé, même si les étudiantes et étudiants choisissent l'une ou l'autre de ces spécialités.

Le master mention Droit répond aux besoins tant des étudiantes et étudiants voulant s'insérer professionnellement immédiatement après l'obtention de leur diplôme, par l'organisation d'un stage d'une durée de 4 mois, que de celles et ceux souhaitant s'orienter vers un parcours professionnel davantage axé sur la recherche juridique.

Cette formation est accessible à des publics de formation continue et initiale.

EXEMPLES
D'ENSEIGNEMENTS

- Droit de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie
- Droit de la commande publique de Nouvelle-Calédonie
- Droit social approfondi de Nouvelle-Calédonie
- Prévention et règlement des différends
- Légistique

POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat

Pour candidater en 1^{re} année de master, à l'UNC ou dans une université métropolitaine, rendez-vous sur la plateforme monmaster.gouv.fr/

SECTEURS
D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

La ou le titulaire du master mention Droit aura une maîtrise approfondie du droit tant privé que public, avec une spécialisation plus poussée dans l'une ou l'autre de ces branches. Elle ou il pourra exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences techniques approfondies dans le domaine juridique, judiciaire, administratif, etc., et aura la possibilité de se présenter à la quasi-totalité des concours de la fonction publique (concours administratifs et/ou judiciaires notamment).

- ▶ JURISTE
- ▶ AVOCATE OU AVOCAT
- ▶ MAGISTRATE OU MAGISTRAT
- ▶ NOTAIRE
- ▶ HUISSIÈRE OU HUISSIER
- ▶ GREFFIÈRE OU GREFFIER